



## ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 24/01/2019

Votre annonce n°19-12844 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.  
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
> [Contact client](#)

## F1 - Formulaire Avis de marché

## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **89**  
Annonce No **19-12844**  
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Sens.  
Correspondant : ville de Sens, 100 rue de la république 89100 Sens, tél. : 03-86-95-67-51, courriel : [marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:marchespublics@grand-senonais.fr) adresse internet : <http://www.ville-sens.fr>.  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.  
*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

*Objet du marché* : **travaux de réfection des cuisines de la salle des fêtes René Binet de Sens.**  
*Type de marché de travaux* : exécution.  
*CPV* - Objet principal : 45212500.  
*Lieu d'exécution* : .  
*Code NUTS* : FRC14.

L'avis implique un marché public.

*Caractéristiques principales* :

le marché a pour objet les travaux de réfection des cuisines de la salle des fêtes de Sens.

Les variantes libres, au sens de l'article 58-i du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 sont autorisées avec la précision suivante : une seule variante par lot qui devra être au moins équivalente à la solution de base.  
Tout mode de construction concurrentiel autre que celui défini au CCTP pourra être proposé.  
A cet effet, les variantes proposées doivent être justifiées.  
Dans le cas où le candidat propose une variante, celui-ci doit vérifier sa faisabilité et établir une note technique décrivant la variante (fiche technique, mise en œuvre, ...) ainsi que procéder à son chiffrage en établissement un devis spécifique pour l'ensemble des travaux y compris la variante choisie. Un acte d'engagement " variante " devra également être établi ainsi qu'une DPGF spécifique à cette variante.

De plus, le présent marché comporte une variante imposée au sens de l'article 58-ii du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 pour le lot n° 4 uniquement.

Le candidat devra ainsi répondre obligatoirement à la variante suivante :  
" Remplacement du ballon électrique ECS par un ballon à serpentin alimenté depuis le réseau température constante en toiture "  
Dans le cas où un candidat ne répondrait pas à cette variante obligatoire ou n'y répondrait qu'en partie, l'ensemble de la proposition du candidat, y compris la proposition de base ne sera pas analysée.

Les candidats du lot n° 4 pourront également transmettre une variante libre tout en complétant également cette variante imposée.  
L'Offre sera considérée comme irrégulière en application de l'article 59 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics  
*Options* : *descriptions concernant les achats complémentaires* : dans le cadre de cette consultation, la collectivité s'autorise à passer des avenants en cas de nécessité.

*Des variantes seront-elles prises en compte*: oui. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

*Prestations divisées en lots* : oui.  
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.  
*Cautionnement et garanties exigés* : retenue de garantie qui pourra être remplacée au gré du titulaire par une garantie de première demande ou une caution personnelle ou solidaire.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : sur les fonds propres de la collectivité  
*Imputation budgétaire* : 2313 BATI

*Avance*  
*Paiement par mandats administratifs*  
*Facturation selon les modalités définies au CCAP*  
*Délai global de paiement* : 30 jours  
*Prix révisable selon les conditions définies au CCAP.*

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Conditions de participation* :

*Critères de sélection des candidatures* : qualité de l'entreprise à réaliser la prestation au vu de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

*Situation juridique - références requises* : déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés,

Le candidat devra préciser s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Il fournira une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés au 3° de l'article 45 l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.  
Déclaration sur l'honneur en ce qui concerne le casier judiciaire attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée aux 1° a et c du 4° de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisé.

*Capacité économique et financière - références requises* : capacité économique et financière appréciée au regard de la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises* : déclaration indiquant l'effectif global moyen annuel et l'effectif moyen annuel du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années.

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose.  
Présentation de 3 références de travaux de nature et d'importance comparables datant de moins de 5 ans en précisant la date, le montant et le destinataire public ou privé

Toutefois, il est rappelé que la capacité du candidat s'appréciera au regard de ses références de réalisations comparables ou par tout autre moyen laissé à la libre appréciation du candidat (certificat professionnel ou autres éléments permettant d'apprécier sa qualification).

En cas de sous-traitance déclarée au stade de la candidature, en plus d'avoir complété et transmis le formulaire DC 4 relatif à la déclaration de sous-traitance, un dossier de candidature justifiant de la capacité juridique, économique et financière, professionnelle et technique de l'opérateur économique devra être joint.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

l'ensemble des renseignements qui conditionne la participation est contenu dans les formulaires Dc1 et Dc2 ou dans le formulaire DUME dont un modèle figure dans le dossier de consultation des entreprises.

Les candidats sont invités à les utiliser et/ou joindre l'ensemble des informations demandées par des pièces dont la présentation est laissée à la libre appréciation du candidat.

En cas de candidatures groupées ou de sous-traitance déclarée à l'appui de l'offre, les postulants doivent répondre aux conditions de participation et aux justifications mentionnées ci-dessus.

La Ville de Sens pourra, si elle le juge nécessaire, demander aux candidats de compléter ou corriger leur dossier de candidature.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 19 février 2019, à 16 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Renseignements complémentaires :* durée/Délai : Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification.

Les travaux, pour l'ensemble des lots, devront être réalisés dans un délai global maximum de 5,5 mois (y compris période de préparation de chantier de 15 jours, y compris congés payés et hors intempéries) à compter de la date indiquée dans l'ordre de service notifiant le démarrage des travaux.

Le délai prévisionnel propre à chaque lot est celui indiqué au planning barre prévisionnel. Ce délai propre pourra être réduit par l'entreprise via son acte d'engagement. Il deviendra alors contractuel dès la notification du marché au titulaire.

A l'issue de la notification du marché, le délai d'exécution propre à chaque lot sera remis en forme via un planning barre par le maître d'œuvre et notifié à chacun par ordre de service.

En tout état de cause, la période estivale (juillet et août 2019) sera une période impérativement travaillée par les titulaires du présent marché.

*Critères d'attribution :*

- prix - note sur 60 points. Ce critère sera apprécié en fonction du prix le plus bas indiqué à l'acte d'engagement.

Le montant indiqué à l'acte d'engagement devra être strictement identique à celui de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (Dpgf).

Attention, il est précisé que les candidats devront impérativement répondre sur la trame de la DPGF faute d'irrecevabilité de son offre. L'offre de prix présentée selon le modèle habituel de l'entreprise pourra être jointe en annexe mais ne pourra en aucun cas se substituer au cadre demandé

- valeur technique - note sur 40 points. Ce critère sera apprécié en fonction d'un mémoire technique détaillé comprenant :

- la liste des matériaux, matériels et équipements qui seront mis en œuvre dans le cadre du marché ainsi qu'une notice précisant les caractéristiques (technique, provenance, qualité, ...) de chacun d'eux. Toutes ces pièces devront obligatoirement être accompagnées des fiches techniques des produits ou à défaut de la documentation technique correspondante. (Sous-Pondération sur 10 points)

- les moyens techniques et humains que le candidat s'engage de mettre en œuvre sur le chantier notamment le nombre de personnes mobilisées en détaillant l'encadrement et la présence journalière de ce (ces) dernier(s) pour ce chantier. Le candidat énoncera son programme d'exécution des ouvrages en précisant les moyens affectés au chantier proprement dit pour chacune des phases d'intervention décrite au planning prévisionnel d'exécution. (Sous-Pondération sur 20 points)

- le délai d'exécution indiqué par l'entreprise dans son acte d'engagement et sur lequel elle s'engage pour la réalisation des travaux lui incombant qui devra être en conformité avec le délai global d'exécution et avec le planning prévisionnel des travaux. (Sous-Pondération sur 10 points)

Attention, il est précisé que la non remise du mémoire justificatif ou de l'un des éléments constitutifs entraînera l'application de la note globale de 0 point pour la valeur technique de l'offre.

Marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article 27 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics .

La collectivité se réserve le droit de recourir à la négociation pour les 3 offres les mieux classées à l'issue de l'analyse des offres pour chacun des lots.

Dans un souci de transparence, le pouvoir adjudicateur entend attirer l'attention des candidats sur le fait qu'une négociation ne sera pas obligatoirement engagée si les offres initiales répondent parfaitement aux besoins exprimés. Les candidats doivent par conséquent déposer leur meilleure offre dès le départ.

Modalités de négociation : par télécopie ou mail. La négociation pourra porter sur les conditions tarifaires et/ou sur les éléments techniques n'entraînant pas de modifications substantielles du cahier des charges. Les candidats devront alors répondre dans un délai maximal de 48 heures.

Il est rappelé que lors de la transmission par voie électronique, l'offre sera constituée d'un dossier intégrant les éléments de candidature et les éléments d'offre.

Le dépôt de l'offre devra avoir lieu avant la date et l'heure indiquées.

La signature électronique de l'offre lors de son dépôt est possible mais n'est pas obligatoire.

Les candidats peuvent également effectuer, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support physique électronique (Clé USB ou Cd) ou sur support papier, à condition que cette copie parvienne dans les délais impartis pour la remise des offres.

La copie de sauvegarde ne sera ouverte que dans les cas précisés à l'arrêté du 27 juillet 2018 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde.

Le pli contenant la copie de sauvegarde devra comporter la mention visible suivante : " Copie de sauvegarde - marché n° Mas1901 " Travaux de réfection des cuisines de la salle des fêtes René Binet à Sens " - ne pas ouvrir "

Elle sera transmise au choix du candidat par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception et de garantir sa confidentialité :

Soit par voie postale à l'adresse suivante :

Mairie de Sens  
Direction de la Commande publique  
100 rue de la république  
89100 SENS

Soit par un dépôt en mains propres ou par transporteur à l'adresse suivante :

Mairie de Sens  
Direction de la Commande publique  
21 Boulevard du 14 juillet  
89100 sens

Le pli doit être remis contre un récépissé de dépôt à l'accueil de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais au 21 boulevard du 14 Juillet à Sens, aux horaires suivants, faute de quoi votre proposition sera refusée : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures / Le vendredi de 8h30 à 12 heures et de 14 heures à 16h30

Attention : Si vous faites appel à une société de transport ou coursier, assurez-vous d'une part, qu'il respecte les horaires précisés ci-dessus, d'autre part, que le pli soit remis exclusivement à l'accueil de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais sis 21 boulevard du 14 juillet à Sens.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :  
tribunal administratif de dijon  
22 rue d'assas B.P. 61616  
21016 DIJON  
Tél : 03 80 73 91 00  
télécopieur : 03 80 73 39 89  
Mail : greffe.ta-dijon@juradm.fr  
Web : www.dijon.tribunal-administratif.fr/

Concernant le service auprès duquel des renseignements concernant l'introduction des recours peuvent également être obtenus :  
Ville de Sens  
100 rue de la République  
89100 SENS  
Service de la Commande Publique  
Tél : 0386956751  
Mail : marchespublics@grand-senonais.fr.

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**  
Le dossier de consultation peut être téléchargé sur la plate-forme TERRITOIRES Numériques à l'adresse suivante :  
<https://marches.e-bourgogne.fr> en recherche avancée sous la référence Mas1901.

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**  
désormais, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, seule la transmission par voie électronique est autorisée à l'adresse suivante :  
<https://www.e-bourgogne.fr/services/salle-marches-publics>.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 24 janvier 2019.

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Dijon 22 rue d'assas B.P. 61616 21016 Dijon, tél. : 03-80-73-91-00, courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr, télécopieur : 03-80-73-39-89 adresse internet : <http://www.dijon.tribunal-administratif.fr>.

**Organe chargé des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable 53 boulevard Vivier Merle 69007 Lyon Cedex 03, tél. : 04-72-77-05-20, courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr, télécopieur : 04-78-92-83-16 adresse internet : <http://www.lyon.tribunal-administratif.fr>.

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :** précisions concernant les délais d'introduction des recours :  
- recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ;  
- recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

a compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018, le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessibles par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Mots descripteurs :** Cuisine (équipement), Gros œuvre.

**Renseignements relatifs aux lots :**

**Lot(s) 1. -**  
Gros œuvre / Plâtrerie / Menuiserie  
C.P.V. - Objet principal : 45432130.  
**Mots descripteurs :** Gros œuvre, Menuiserie, Plâtrerie

**Lot(s) 2. -**  
Sol résine époxy  
C.P.V. - Objet principal : 45432130.  
**Mots descripteurs :** Revêtements de sols

**Lot(s) 3. -**  
Faïences / Peinture  
C.P.V. - Objet principal : 45442100.  
**Mots descripteurs :** Carrelage, Peinture (travaux)

**Lot(s) 4. -**  
Plomberie / Chauffage / Ventilation  
C.P.V. - Objet principal : 45330000.  
**Mots descripteurs :** Chauffage (travaux), Plomberie (travaux), Ventilation

**Lot(s) 5. -**  
Electricité  
C.P.V. - Objet principal : 45311200.  
**Mots descripteurs :** Electricité (travaux)

**Lot(s) 6. -**  
Equipements de cuisine  
C.P.V. - Objet principal : 45421151.  
**Mots descripteurs :** Cuisine (équipement)

---

**Éléments de facturation :**  
**Numéro d'engagement juridique :** MA190003  
**Classe de profil :** Commune  
**Siret :** 21890387000010  
**Libellé de la facture :** Ville de Sens 100 rue de la république CS 70809 89108 Sens Cedex

---

**Indexation de l'annonce :**  
Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 19 février 2019  
**Objet de l'avis :** Travaux de réfection des cuisines de la salle des fêtes René Binet de Sens  
**Nom de l'organisme :** Ville de Sens  
**Critères sociaux ou environnementaux :** Aucun



ACCR3658232



> Informations légales